

## **Matinée ESS – Canéjan – 19/09/2024**

Par une matinée radieuse d'été indien, nous nous sommes retrouvés dans la charmante commune de Canéjan nichée dans la pinède. Ses 2 lieux de vie principaux : le bourg et « la House » regroupent environ 6000 habitants. C'est précisément dans une récente extension du quartier de « la House » que se situe la « Place de la liberté d'expression ».

Au pied de petits immeubles pimpants (crépi blanc et volets verts) on trouve « la Bulle », le « tiers lieu » dans lequel nous reçoit Marie-Laure Cuvelier membre de notre association mais surtout députée suppléante de la 7<sup>ème</sup> circonscription et conseillère régionale déléguée à l'économie sociale et solidaire », secrétaire générale de France Tiers Lieux et professionnellement entrepreneure dans une coopérative d'activité et d'emploi. Autour d'un café et de quelques douceurs, elle nous initie aux principes de l'économie sociale et solidaire.

Sans remonter aux origines du concept <sup>i</sup>, elle évoque la loi Hamon <sup>ii</sup> en insistant sur le principe fondamental de cette formule économique : placer l'humain au cœur des préoccupations, elle précise l'impact de ce type d'organisation dans l'économie nationale : 15% de l'emploi dans des structures variées (aux sigles et acronymes souvent méconnus : SAPO, SCOP, SCIC ... <sup>iii</sup>) et dans des secteurs d'activité divers : aide à la personne, recyclage, sport et loisirs, assurances....

Elle décrit la France comme moteur de l'ESS en Europe et la Région Nouvelle Aquitaine aux avant-postes dans ce domaine (un régime d'intervention étoffé et ancré dans des réalisations locales, un service dédié en soutien aux initiatives des territoires) ce qui fera de Bordeaux en octobre 2025 la capitale mondiale de l'ESS puisqu'elle en accueillera le forum mondial.

---

<sup>i</sup> L'historien Timothée Duverger, enseignant à Sciences Po Bordeaux, auquel Marie Laure Cuvelier a fait régulièrement référence précise dans son ouvrage *L'économie sociale et solidaire* (éditions La Découverte, 2023) que cette forme d'organisation s'est développée dès le 19<sup>ème</sup> siècle en réaction aux nombreuses inégalités engendrées par l'industrialisation croissante, afin d'apporter davantage de protection à la classe ouvrière. C'est ainsi que des structures sous statut coopératif ou mutualiste voient le jour dès la fin de ce siècle.

<sup>ii</sup> Cette loi du 31/07/2014 pose pour la 1<sup>ère</sup> fois le périmètre de l'ESS :

« L'économie sociale et solidaire est un **mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine** auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;
- une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;
- une gestion conforme aux principes suivants : les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ; les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent être redistribuées. »

<sup>iii</sup> SAPO : société anonyme à participation ouvrière

SCOP : société coopérative de production

SCIC : société coopérative d'intérêt collectif

---

Mais surtout elle nous fait part de son expérience et c'est ce récit sensible qui nous a le mieux éclairé sur les objectifs, les ambitions, les principes et le mode de fonctionnement de ce secteur économique.



*De gauche à droite : Joël Cabardos, Gilles Taïb, Françoise Alvarez, Jean Claude Descourtis, Didier Bury, Jean Claude Robert, René Clamens, Josiane Sohy et Marie-Laure Cuvelier.*

Marie-Laure Cuvelier commence en nous relatant la genèse de l'endroit dans lequel nous nous trouvons. « La Bulle » c'est d'abord un questionnaire adressé aux habitants du quartier en émergence afin de connaître leurs aspirations en matière de lieu de partage, de convivialité... Puis une réunion publique est organisée qui fait apparaître l'intérêt d'un site plurifonctionnel : espace de travail, salle de réunion, café..., une association est créée pour affiner le projet et un « tiers lieu de préfiguration » voit le jour dans un local mis à disposition par la commune. Très vite une « charte » est rédigée précisant un minimum de droits et obligations de chacun puisque « dans les tiers lieux, il n'y a pas de règles sauf quand ça pose problème qu'il n'y en ait pas »

L'oratrice poursuit avec un petit rappel historique concernant les « tiers lieu » terme traduit de l'anglais « third place » puisque ce concept est issu des travaux d'un sociologue américain Ray Oldenburg qui distingue ainsi les différents environnements sociaux : maison, travail et espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. Une des 1<sup>ères</sup> applications de ce nouveau concept est à rechercher dans les communautés de développeurs informatiques, puis viennent les fablabs, ateliers de prototypage ou de production en petite série. L'émergence des tiers lieux en France se situe dans les années 2005-2010. Le concept se

---

développe d'abord dans quelques grandes villes comme Nantes (« la Cantine Numérique ») ou Bordeaux (le NODE du latin nodus pour traduire une volonté de connexion, redistribution, communication). S'adressant particulièrement aux acteurs du numérique, la formule s'étend rapidement via les réseaux sociaux pour toucher désormais tous les types de territoires et tous les types d'activités, si bien que, désormais, 3000 Tiers Lieux fonctionnent en France, essentiellement en zone rurale.

Aujourd'hui le secteur de l'ESS a « le vent en poupe » affirme Marie-Laure Cuvelier car il répond au souci des jeunes générations de donner du sens à leur engagement dans le travail. En Nouvelle Aquitaine la CRESS (Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) et ATIS (Association Territoires et Innovation Sociale) accompagnent l'émergence et le développement des entreprises sociales sur le territoire régional : sont ciblés les projets à fort impact social, économiquement pérennes et créateurs d'emplois.

Enfin les élus régionaux ont validé en mars 2023 la signature d'un accord de coopération avec les partenaires de la Région historiquement impliqués dans l'éducation à l'économie sociale et solidaire : la Région académique, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) et l'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République (ESPER). Par la signature de cet accord, les partenaires s'engagent à renforcer leur coopération afin de :

- soutenir et développer les initiatives de sensibilisation à l'ESS et à ses valeurs dans et autour de l'école ;
- sensibiliser les élèves et le personnel éducatif aux valeurs et pratiques citoyennes de l'ESS (engagement, coopération, solidarité, lucrativité limitée...) et à la démarche entrepreneuriale dans l'ESS ;
- favoriser la réussite de tous les élèves ;
- informer les jeunes sur les possibilités d'emploi dans les entreprises de l'ESS.

Impossible de rendre de manière exhaustive un exposé aussi dense et complet que celui de Marie-Laure Cuvelier émaillé d'anecdote et d'expériences variées et entrecoupé par les multiples questions d'un auditoire, soit déjà très averti de ces questions, soit très concerné par les thèmes abordés. Un sujet en particulier a retenu l'attention en fin de discussion et pourra faire l'objet d'une prochaine conférence, celui des « territoires zéro chômeur ». La démarche consiste à créer une entreprise à but d'emploi (EBE) pour employer en CDI à temps choisi des "personnes privées durablement d'emploi" et développer avec ces dernières des activités utiles au territoire. Soutenue par une coalition de partenaires (élus, services de l'emploi, associations, entreprises...) réunie dans un comité local pour l'emploi (CLE), cette entreprise hors du commun est financée par "l'activation de la dépense passive" – financements de l'État au titre de la dépense globale de compensation du chômage de longue durée, du département au titre du revenu de solidarité active (RSA) et éventuellement d'autres partenaires – et par le chiffre d'affaires généré par les activités. Un TZCLD (territoire zéro chômeur de longue durée) a vu le jour en Gironde dans la commune de Castillon la Bataille, nul doute que plusieurs participants à la conférence de Canéjan sont d'ores et déjà impatients de poursuivre la réflexion à Castillon...

Mais il était impératif de quitter la Bulle, le planning de la matinée étant largement dépassé, pour nous rendre dans l'atelier de torréfaction des « Cafés Michel » à Pessac.

---

Café Michel est pionnier dans la commercialisation de café bio et issu du commerce équitable.

Solène, qui nous accueille dans l'entreprise, nous explique l'origine des grains : tous les produits commercialisés sont récoltés par de petites coopératives situées dans 12 pays, principalement en Amérique Latine. Ces coopératives doivent répondre à des cahiers des charges très exigeants pour produire leurs matières premières : les cafés sont exclusivement des arabicas lavés d'altitude. Ils sont transformés dès l'origine par une méthode traditionnelle dite "voie humide", ce qui signifie qu'après dépulpage de la cerise, la graine est mise à fermenter, puis lavée à l'eau et enfin séchée au soleil. La voie humide permet de diminuer l'amertume, d'augmenter l'acidité et de procurer plus de finesse gustative. Les cafés ainsi produits se distinguent des cafés naturels (séchés sans fermentation) plus corsés et moins aromatiques.



*Solène chargée de communication des Cafés Michel*

Le directeur de la production prend le relai dans cette présentation en nous détaillant les différentes étapes qui précèdent l'arrivée de la mouture de café dans notre filtre à café, percolateur, cafetière italienne ou à piston. Son exposé très didactique, en parcourant l'atelier au milieu des machines, nous permet de comprendre toute la précision et la rigueur requises durant la préparation des grains, la torréfaction, la mouture et l'ensachage afin de garantir la qualité du produit.



*Cafés Michel dans l'atelier de torréfaction*

De retour dans la salle de réunion, Solenne nous dresse un rapide historique de la création de la SCOP. Café Michel a été créé en avril 1981 par Michel Gelis, en 1993, la SARL Michel Distribution est lancée : la commercialisation des premiers cafés d'origines, biologiques et issus du commerce équitable débute en magasins bio et dans quelques grandes et moyennes surfaces régionales. En septembre 2007, les salariés de Café Michel décident de racheter le fonds de commerce et de créer une SCOP. Septembre 2011 signe le rapprochement opérationnel de Café Michel et d'Ethiquable : le développement de synergies entre les 2 Scop et la mise en œuvre d'une stratégie commune d'entreprise aboutit à la création de la gamme « Terra Etica », label sous lequel seront désormais vendus les « cafés Michel ».

Vient alors le moment tant attendu de la dégustation des précieux nectars à l'occasion de laquelle les palais les plus fins peuvent déployer toute leur habileté. Les participants sont d'autant plus enchantés de cette expérience que des morceaux de chocolat tout aussi équitables que le café ont été distribués.



*Tout savoir sur les cafés et les chocolats avant dégustation*

Pour clore cette matinée très fournie tout en restant dans la thématique de l'ESS, un repas s'imposait servi dans le restaurant ouvert quelques jours auparavant (et pas encore inauguré) par les responsables de l'épicerie solidaire de Pessac : Episol. Le restaurant a été baptisé « EPI'CEZ TOUT », il offre un repas équilibré réalisé avec des produits locaux et de saison à des tarifs dégressifs en fonction des revenus des clients. Les personnes sans domicile fixe peuvent même y déjeuner gratuitement. L'objectif de cette opération : faire

---

découvrir une autre cuisine et une nourriture équilibrée à des personnes qui n'y ont pas accès et compléter ainsi le panel d'actions menées depuis l'origine (en 2013) par Episol autour des objectifs suivants : alléger le budget alimentaire des personnes en difficulté, proposer à tous des produits de qualité et locaux, promouvoir la santé nutritionnelle, créer du lien social et de la mixité, optimiser l'accès aux droits et à la santé (ainsi que nous l'a expliqué la présidente d'Episol venue nous saluer à la fin du repas).



*Epi'Céz tout avec la présidente d'Episol*

Terminée vers 15h, cette plongée dans les applications d'une forme d'économie soucieuse de justice sociale est le fruit de l'engagement de Marie-Laure Cuvelier qui, en dépit d'un emploi du temps que l'on imagine aisément très chargé a pu nous faire partager son enthousiasme et ses convictions et réunir des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des principes de l'ESS. Nous lui témoignons ici toute notre reconnaissance et notre gratitude.

Marie-Christine Plessiet  
Présidente déléguée du comité de Pessac et des Graves